

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No
Voiture de tourisme	PONTIAC	Firebird Trans Am (modèle 2FV87)	CH 0338 33

Constructeur	PONTIAC Motor Division of GM, Detroit (USA)
Identification	"Trans Am" sur les ailes avant et à l'arrière du véhicule. - "PONTIAC Firebird" et "Model 2FV87" et "Importateur ... " +) sur plaquette de l'importateur. - "2V87Y.." devant le No du châssis
Plaquette constr.	à l'avant, sur carénage du radiateur, sous le capot
No du châssis	à gauche, derrière le pare-brise
Ident. du moteur	"Y" cinquième chiffre devant le No du châssis et frappé par l'importateur à l'avant, à droite sur la culasse
Importateur princ.	TITAN AG, 8057 Zurich - Auto HANS AG, 8000 Zurich - SANTSCHI Automobile, 8000 Zurich +)
Véhicule homologué	2V87YAN 100'293 Signes fixes dans code du type 2V87Y..

CHASSIS

Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique, assistance hydraulique		
Transmission	automatique		
Nombre de vitesses	3 paliers	Entraînement	arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne assistance par dépression; AV= soupape de dosage AR= limiteur		
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, pédale, roues AR		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circ.	par diff. de pression; comb. av. lampe-témoin fr. aux.		

MOTEUR

Marque	PONTIAC	Type	Y (455 cu.in.)
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refrigidiss.	eau	Nombre cylindr.	8
Alésage	105,41	Course	106,93
Cylindrée	7461	CV-Impôt	38,0
Puissance en CV	250 SAE net	à t/min	4000
Bruit	80 *) dB/A	à t/min	3000 (3/4)
Silencieux	1 = 575 x 280 x 110		
Mesure des gaz	test CVS / CO < 1,0 % à 750 t/min **)		
Déparasitage	OCE annexe 8 chiffre 4: D		

CARROSSERIE

	limousine		
Nombre de portes	2	Indic. vit.	k/h
Ceintures sécurité	SAE J 4 C	Rétroviseur	1/intér.+ 1/extér
Cale	-	Attelage	-
Antivol	verrouillage direction + transmission		

Nombre de places t	4	av	2	centre	ar	2
--------------------	---	----	---	--------	----	---

DIMENSIONS

	int.	ext.			
Longueur		4980	Empattements	2750	/
Largeur		1854		/	
Hauteur		1260	Voie	av 1560	ar 1530
Porte à faux	lat.		Voies	av -	ar -
	av	1080		ar -	
	ar	1150	Braquage	g 11,5	d 11,5
Distance volant - vers l'avant du véhicule					

POIDS

	avant	arrière	total
Poids à vide	1090	760	1850
Charge utile	80	200	280
Poids total	1170	960	2130
Garantie fabr.			2243
Dimens. pneus	GR 70 VR 15		(Variantes
Ply / atü	2,4	2,4	voir
Charge	1400	1400	remarques)
pour V max	> 210	> 210	

Garantie poids remorquable avec frein	
Garantie poids remorquable sans frein	
Garantie poids de l'ensemble	
Poids remorquable testé	
Vitesse maximale selon le constructeur	218 km/h
Vitesse maximale testée	km/h

<u>EQUIPEMENT</u>	<u>§)</u>
Feux de route	HCR HA (E)
Feux route compl.	-
Feux de croisement	HCR HA (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	SAE(6) A (2) S (3) T 74 Guide 2 F
Feux stop) Feu de recul 2/ séparés
Clignoteurs	av. SAE IP74GUIDE 2X 1 SAE PIA 70 ar voir feux rouges
Catadioptres	av/AR lat. SAE PIA 70 1 ar SAE A 68
Feux de gabarit	av/AR lat. SAE PIA 70 1 ar
Avert. optique	- Eclair. plaque 2/ centre
Essuis-glace	2 balais avec/sans lave-glace
Avertisseurs	DEICO REVY 2 tons (99) dB/A
	() dB/A
	() dB/A

INDICATIONS pour le PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	
Marque et type	P O N T I A C Firebird Trans Am	
Homologation No	CH	0338 33
Carrosserie	limousine	
Places total	4	avant 2
Poids à vide	1850	Carburant B
Charge utile	-	CV-impôt 38,0
Poids total	2243	Cylindrée 7461

REMARQUES, MODIFICATIONS, CONDITIONS et INSCRIPTION dans le PERMIS DE CIRCULATION, page 4:

- +) Importateurs: TIT = TITAN AG, Zurich
HAN = Auto HANS AG, Zurich
SAI = Santschi Automobile, Zurich
- *) Fruit : mesuré avec ventilateur à 7 pales avec embrayage Visco
- **) Mesure des gaz: vignette EPA sur le carénage du radiateur

Les spoiler avant et arrière sont admis

§) Modifications par l'importateur:

- des feux de route et code HCR (E) sont montés
- les feux de position d'origine sont mis hors-service; remplacés par A (E) dans HCR
- feux rouges/stop/clignoteurs: à trois chambres; ampoules d'origine No 1157 admises que dans les deux chambres intérieures; dans les 2 chambres extérieures il est monté des ampoules 18/5W. La puissance des ampoules à utiliser doit être marquée de manière indélébile sur les calottes.
- catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A 68
- les angles de visibilité des feux de position/clignoteurs avant ne sont pas respectés; les feux de gabarit/clignoteurs latéraux à l'avant doivent rester en service.

Lieu et date de l'homologation

Zurich, 21.11.73

HOMOLOGATION FEDERALE DES TYPES DE VEHICULES